

Les vésicatoires sur le ventre sont indiqués lorsque la douleur est très vive et qu'on craint une extension péritonéale de la phlegmasie.

Ils ne devront pas rester en place plus de 8 à 10 heures.

Dans les cas moyens, je préfère les applications de compresses de flanelle imbibées d'essence de térébenthine ou d'alcool et recouvertes de taffetas gommé.

Un symptôme très fréquent dans la métrite aiguë est le tympanisme et la constipation.

Je prescris dans ces cas la potion suivante :

Looch huileux.....	4 onces
Chloroforme.....	20 minimes
Essence d'anis.....	X gouttes

Une cuil. à café toutes les $\frac{1}{2}$ heures.

L'alimentation doit être très légère et se composer principalement de jus de viande et d'aliments liquides, afin d'éviter autant que possible des selles copieuses qui fatiguerait l'intestin et, par suite, l'utérus.

Contre la douleur je n'emploie l'opium que lorsqu'il y a nécessité absolue. En général, la métrite ne donne pas lieu à des phénomènes très douloureux tant que la phlegmasie ne s'étend pas au péritoine. Dans ce cas, on emploiera les opiacés, comme dans le traitement de la péritonite.

Je suis absolument hostile à toute médication locale appliquée sur le col, telle que scarifications, sangsues, etc., dans la métrite aiguë. La thérapeutique locale doit être réservée pour la période subaiguë et chronique.

En somme, le traitement de la métrite aiguë se résume dans ces quatre indications : *repos absolu, irrigations vaginales fréquentes, sédatifs et laxatifs.*

A la fin du 18ème siècle tous les opérés mouraient épuisés par la douleur ou empoisonnés par l'infection de la plaie.

Au 14ème siècle à la Faculté de Montpellier, avec l'autorisation de Charles VI, on disséquait *une fois par an* un cadavre d'un condamné à mort.